

Le 26 mars 2010

Contact n°9

Dons du Fonds de justice sociale à différents refuges pour femmes violentées

La violence faite aux femmes n'est pas banale et c'est pourquoi le Fonds de justice sociale des TCA fait annuellement plusieurs dons à différents refuges pour femmes violentées.

Don de 2 000\$ à la Maison d'accueil Le Mitan de Ste-Thérèse



Le 16 mars dernier, le confrère Sylvain Martin remettait à Mme Mireille Langlois, directrice générale de la Maison d'accueil Le Mitan, un chèque de 2 000\$.

Mme Langlois a chaleureusement remercié le confrère Martin et n'a pas manqué de souligner l'implication soutenue des TCA envers son organisme au fil des ans. Depuis l'avènement de la récession, on assiste à une augmentation des demandes d'aide de personnes aux prises avec la violence conjugale et le degré de violence s'aggrave, constate Mme Langlois. Il existe un lien réel entre l'économie et la violence conjugale, assure Mme Langlois, car dans bien des cas l'agresseur a subi une terrible perte, qu'il s'agisse d'un emploi ou d'une perte importante d'argent. Les familles éprouvées sont exposées à beaucoup de stress et d'énormes tensions et trop souvent cela mène à de la violence conjugale, déclare-t-elle.

Don de 2 000\$ au refuge Multi-Femmes inc. de Montréal

Lors de son passage au bureau des TCA le 16 mars dernier, Mme Claire Thibault qui représente le refuge Multi-Femmes inc. s'est entretenue longuement avec le confrère Sylvain Martin. Elle lui a fait part, entre autres, qu'en plus des besoins habituels, cette année ils voulaient réaménager la cour arrière, spécialement l'aire de jeux des enfants, car pour assurer leur sécurité tous les modules de jeux extérieurs (balançoires, glissades, carrés de sable, etc.) devront être changés. Mme Thibault a également constaté que la crise économique avait contribué à accentuer les problèmes de violence conjugale, car un environnement économique médiocre peut mener au stress et à l'incapacité de faire face aux problèmes, qui à leur tour se traduisent malheureusement par des actes de violence. Le lien est bien réel, affirme-t-

elle, puis elle termine son entretien en mentionnant que ces dons leur étaient très précieux et qu'ils seront utilisés à bon escient.



Remise du chèque de 2 000 \$ à Mme Claire Thibault, du refuge Multi-Femmes inc., par le confrère Sylvain Martin, le 16 mars dernier.

Une nouvelle convention au Château Frontenac à Québec

Motivé par l'année exceptionnelle de 2008 et par une année 2009 relativement achalandée, le comité syndical et les membres abordaient cette négociation avec un vent d'optimisme et étaient déterminés à obtenir d'importants gains au cours de cette ronde de négociation.

Leur convention, qui venait à échéance le 31 décembre 2009, ne les a pas empêchée de débiter la préparation de cette négociation dès septembre 2009. Après quelques rencontres à propos de l'aspect normatif, la plupart des éléments demandés dans le cahier de demandes était pratiquement réglée. Il était donc temps d'aborder l'aspect monétaire. C'est à ce moment que les discussions se sont corsées.

En effet, les premières offres de l'employeur étaient nettement insuffisantes, n'atteignant que 5,5 % d'augmentation de salaire sur trois ans et ne bonifiant aucune autre condition de travail à caractère monétaire. Malgré l'insistance du comité de négociation, l'employeur tenait une position ferme à la table.

Devant cette intransigeance, le comité a décidé de rencontrer les membres pour, non seulement faire rejeter les offres patronales, mais aussi, réclamer leur support en accordant un mandat de grève illimité et au moment jugé opportun. Finalement, dans des proportions supérieures à 85 % dans les deux cas, les membres ont appuyé leur comité de façon solide et convaincue, envoyant ainsi un message à l'employeur de négocier avec sérieux.

Et cette solidarité a fait toute la différence!

En effet, dès le retour à la table, l'employeur a lâché sa position ferme et s'est vraiment mis à discuter. Ainsi, l'entente de principe obtenue comporte non seulement des augmentations de salaire de 4,5 % la première année et de 2 % par année pour les deux autres années de la convention collective, mais elle comprend aussi des gains sur l'assurance salaire à court terme, les frais paramédicaux, la prime à la formation, un engagement à évaluer la possibilité d'implanter une assurance salaire à long terme en modifiant le régime, et finalement, une bonification de l'assurance-vie qui passera à 50 000 \$ par adhérent à la fin de la convention collective. De plus, nous avons réussi à protéger les salariés qui sont absents pour maladie dans l'accumulation de leurs vacances.

Martin Lambert, représentant national au dossier, avait ceci à ajouter: « Je tiens à remercier Carmen Vigneau, la présidente et son comité, Roger Gagnon et Guy Rancourt, pour leurs efforts, leur temps et leur dévouement, car leur détermination a été un facteur important dans cette entente ».

Cette nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans et rétroactive au 1^{er} janvier 2010, a été ratifiée à 100 % lors d'une assemblée tenue le 19 mars dernier.



Les travailleurs sont sous le choc à l'annonce de la fermeture d'une usine historique de Siemens

Les travailleurs sont sous le choc après l'annonce soudaine, par la division Énergie fossile de Siemens, de la fermeture en juillet 2011 de son usine de turbines à gaz d'Hamilton, en Ontario. Cette décision aura pour effet la mise à pied de 550 personnes, dont 350 membres de la section locale 504 des TCA.

« Il y a deux ans à peine, j'ai visité cette usine en compagnie de hauts dirigeants de Siemens et on m'a dit à quel point nos membres étaient productifs et importants pour les opérations de Siemens. Il semble maintenant que la société a fait une volte-face complète et prévoit se débarrasser d'une usine installée à Hamilton depuis plus de 100 ans », a déclaré le président des TCA, Ken Lewenza.

« C'est complètement inacceptable. Au lieu de faire le travail au Canada, où ses installations permettent de produire les turbines, l'entreprise choisit d'envoyer le travail à Charlotte, en Caroline du Nord, où elle devra investir 130 millions de dollars dans une expansion de ses installations. Cette expansion devrait avoir lieu ici, dans la ville d'Hamilton », a déclaré M. Lewenza.

« Il s'agit de terribles nouvelles pour les centaines de travailleurs employés chez Siemens et pour toute la collectivité d'Hamilton, déjà gravement touchée par la crise dans le secteur manufacturier et la récession », a déclaré le président de la section locale 504 des TCA, Randy Smith.

« Il ne faut pas s'attendre à ce que les TCA prennent cette annonce à la légère », a déclaré Ken Lewenza, assurant que le syndicat allait combattre la fermeture annoncée.



Nos ressources restent ici

Le 4 mars dernier, un rassemblement suivi d'une manifestation a été tenu à Sudbury, en Ontario, pour faire écho à l'inquiétude des membres de la collectivité à l'égard de l'arrêt des opérations minières de Xstrata, notamment au site métallurgique de la mine Kidd, à Timmins, en Ontario.

Depuis que Xstrata a repris les opérations de Falconbridge à Sudbury et à Timmins, plus de 1 300 emplois ont été abolis dans le nord de la province. La section locale 598 a publié un dépliant critiquant Xstrata pour ses pratiques minières non durables, la fermeture de trois mines en opération et la mise à pied de 686 travailleurs, ainsi que pour son intention de n'exploiter que les riches gisements des mines Nickel Rim South et Fraser Copper.



Manifestation « Nos ressources restent ici » à Sudbury, en Ontario, le 4 mars 2010, pour réclamer de Xstrata le maintien de ses activités à Timmins.

Les manifestants, incluant notamment des membres des sections locales des TCA et du syndicat des Métallos, qui sont en grève à Vale Inco, ont appris que les pertes d'emplois et les fermetures d'installations se produisent au moment même où Xstrata Nickel annonce un énorme bénéfice de 2,8 milliards de dollars pour 2009.

« Nous demandons au gouvernement ontarien de veiller à ce que l'extraction et l'exploitation de nos ressources naturelles profite à nos communautés en assurant le maintien et la création d'emplois », a déclaré le président de la section locale 598 des TCA, Richard Paquin.

Pour en apprendre davantage sur la campagne de contre-attaque, visitez <http://www.caw599.ca/> (en anglais).



Grève chez les membres de la section locale 222 des TCA travaillant chez St. Marys Cement

Au moment de mettre CONTACT sous presse, les membres de la section locale 222 des TCA étaient toujours en grève à l'usine St. Marys Cement, à Bowmanville, en Ontario. Les travailleurs font la grève pour lutter contre les demandes de l'employeur, qui souhaite faire des coupures à leur régime de retraite.

L'employeur veut passer d'un régime de retraite à prestations déterminées, qui assure aux bénéficiaires un certain niveau de prestations, à un régime de retraite à cotisation déterminée, qui pourrait offrir des prestations réduites aux retraités.

Selon le représentant national des TCA Keith Osborne, l'entreprise veut se débarrasser de la responsabilité financière des prestations de retraite pour la rejeter sur le dos des travailleurs au moyen d'un régime à cotisations déterminées, lequel serait sujet aux fluctuations du marché.

« Les travailleurs sont déterminés à combattre ce recul en matière de prestations de retraite », a affirmé M. Osborne.

Le président de la section locale 222 des TCA, Chris Buckley, demande à tous les membres des TCA de visiter les piquets de grève pour manifester leur soutien. « Il s'agit d'une lutte importante contre la tentative de l'employeur de s'en prendre aux prestations de retraite des travailleurs », a déclaré M. Buckley.

Les piquets de grève sont installés une intersection au sud de l'autoroute 401, sur la route Waverley à Bowmanville.

Le syndicat des TCA représente environ 100 travailleurs de l'usine de ciment. Les TCA et l'employeur étaient en négociations depuis des mois. Les travailleurs sont sans contrat de travail depuis le 31 janvier.

St. Marys est un gros joueur de l'industrie des agrégats, possédant des carrières, des exploitations de gravier et des cimenteries au Canada et aux États-Unis.



La convention des membres des TCA travaillant chez Aramark est maintenue

Après une forte riposte des TCA, les nettoyeurs travaillant dans un hôpital de Kitchener, en Ontario, demeureront membres des TCA même après que le contrat de nettoyage ait été accordé à une nouvelle entreprise.

« Il s'agit d'une victoire importante pour ce groupe de travailleurs, qui a fait preuve de solidarité face à une tentative évidente d'arracher des concessions et d'imposer des coupures en accordant le contrat à un autre employeur », a déclaré le directeur régional des TCA à Kitchener, Bill Gibson.

L'employeur en question, Aramark, a accepté de maintenir les effectifs et d'honorer la convention collective des nettoyeurs aux installations Freepoint de l'Hôpital Grand River, à Kitchener, en Ontario.

Aramark a remporté le contrat de renouvellement pour le nettoyage sur les lieux face à Sodexo, le précédent fournisseur de service, après un appel d'offres lancé il y a quatre mois. La section locale 1106 des TCA représente 65 travailleurs à temps plein et à temps partiel à ces installations.

« Les TCA ont exercé une pression considérable pour s'assurer que le nouvel employeur accepte les employés et la convention collective, a déclaré M. Gibson. Riposter fait toute la différence. »

La convention collective viendra à échéance en juin 2012.



Fin de la grève chez Debro Steel

Après 14 semaines de piquetage, les membres de la section 252 des TCA travaillant chez Debro Steel à Brampton, en Ontario, sont de retour au travail avec une nouvelle convention collective excluant les demandes de concessions de l'employeur.

Les travailleurs ont voté à 69 pour cent en faveur d'une nouvelle entente de trois ans prévoyant des améliorations aux salaires et au régime de retraite.

De plus, cette nouvelle entente assure aux travailleurs le paiement d'heures supplémentaires après huit heures de travail et non après 40, concession réclamée par l'employeur à laquelle les membres étaient vivement opposés.

Selon le représentant national des TCA Sukhvinder Johl, la cinquantaine de membres des TCA sont devenus de plus en plus solidaires au fil du conflit et ont insisté pour que tous les travailleurs reprennent du service le même jour, soit le 8 mars.

« Nos membres ont tissé des liens de solidarité solides au cours de ce conflit de travail long et pénible », a affirmé M. Johl.

Le président de la section locale 252, Abbot Harvey, a remercié les sections locales de la région du grand Toronto pour leur aide et leur soutien lors du piquet de grève ainsi que les sections locales de partout au Canada pour leur soutien financier. « Il s'agit d'une grande victoire pour ce petit groupe de travailleurs, qui ont réellement apprécié la solidarité dont ils ont bénéficié pendant le conflit de travail, a affirmé M. Harvey.

Cela démontre une fois de plus que riposter fait toute la différence. »



np : sepb343